## Modalités de concertation

## Révision PSMV de Strasbourg

Titre: l'image du SPR par ses habitants

Une participation modeste avec une prédominance des habitants installés dans le SPR depuis une longue date, des participants souvent engagés au niveau associatif, des retraités.

#### 5 modalités de concertation :

- Réunions publiques : 2 réunions publiques d'information regroupant 100 personnes chacune ;
- Enquête sur les sites à enjeux : une enquête sur 5 sites à enjeux, environ 75 entretiens de rue ;
- Registre et dossier mis à la disposition de la population ;
- Balades urbaines : 4 balades urbaines avec un groupe d'environ 25 personnes ; 2 ballades urbaines dans le cadre des journées européennes du patrimoine ; 1 ballade urbaine avec des représentants de la ville et de la métropole ;
- Ateliers pluri-thématiques : 8 ateliers pluri thématiques avec des habitants, environ 55 personnes.

## Révision PSMV de Vannes

Titre : informer le public et recueillir des remarques positives notamment sur la préservation du tissu économique, sur l'aménagement urbain et l'occupation du domaine public.

Un arrêté préfectoral du 8 Juillet 2011 a défini les modalités de concertation à savoir :

- Une large information sur les futures dispositions du PSMV au fur et à mesure de l'avancement du projet dans les médias municipaux (revue municipale et site internet);
- Des réunions de concertation avec tous les acteurs économiques du SPR (les commerçants, les professionnels de l'enseigne, les publicistes, les architectes d'intérieur, les professionnels de l'immobilier) et les associations concernées par le projet;
- Des réunions publiques avec les habitants des quartiers situés dans le SPR (5 réunions publiques de 2012 à 2016) ;

- Une présentation des nouvelles dispositions d'urbanisme du PSMV dans une exposition à l'hôtel de ville avec mise à disposition d'un cahier de recueil des observations et suggestions;
- Des permanences avec les élus référents (sur rendez-vous) ;
- La concertation lors des visites des immeubles : distribution d'un courrier du maire dans les boites à lettres des immeubles à visiter dans le périmètre du SPR. Lors de ces visites, les chargés d'études expliquent aux occupants visités l'objectif du SPR, voire le niveau d'intérêt du patrimoine examiné.

#### Révision PSMV de Perpignan

- Une information régulière du public au fur et à mesure de l'avancement du projet sur le site internet de la ville et via les bulletins municipaux ;
- Des réunions publiques d'information ;
- Un registre pour recueillir les suggestions des habitants concernant le PSMV tenu à la disposition du public à la direction de l'aménagement et de l'urbanisme.

## Révision PSMV d'Aix en Provence

Par arrêté préfectoral du 27 septembre 2007, a été engagée une procédure de concertation préalable et ont définies les modalités de concertation dans le cadre de ce projet de PSMV.

- La mise à disposition du public d'un dossier d'études provisoires complété au fur et à mesure de l'avancement des études et d'un registre d'observations en vue de recueillir les avis, remarques et propositions : une dizaine d'observation ont été consignées dans ce registre ;
- La présence de panneaux d'exposition : un panneau installé à l'entrée de l'hôtel de ville de Chateaurenard présentant le contenu d'un PSMV ;
- Les réunions publiques (5 réunions publiques) ;
- L'utilisation de supports municipaux de communication : plusieurs articles dans la presse locale, le site internet de la ville ;

## **Elaboration PSMV de Toulouse**

A la fois des outils pour s'informer et des outils pour participer et débattre.

#### Pour s'informer :

- Les cahiers de concertation : plusieurs cahiers de concertation, portant chacun sur une thématique spécifique sont mis à disposition du public (en mairie de Toulouse et au siège de la métropole de Toulouse), pour l'informer au fur et à mesure de l'avancée du dossier;
- Une page internet sur le site de la métropole de Toulouse et sur celui de la ville de Toulouse est dédiée à l'élaboration du PSMV;
- Une exposition publique est mise en place au siège de Toulouse métropole. Son contenu évoluera en fonction de l'avancée de la procédure ;
- Par voie de presse et d'affichage : presse locale, bulletins d'information de Toulouse métropole.

# Pour participer et débattre

- Un registre de concertation papier et un registre de concertation dématérialisé sur le site de Toulouse métropole à la disposition du public ;
- Par courrier : les populations ont la possibilité d'envoyer leurs observations par courrier à l'attention de monsieur le président de Toulouse métropole ;
- Une réunion publique d'information.

# Révision PSMV de Bordeaux

- Le registre de concertation et son dossier ont été ouverts au sein de Bordeaux métropole et de la mairie de Bordeaux ;
- Une page du site internet de Bordeaux métropole a été dédiée à la concertation liée à la démarche de révision du psmv ;
- Les ballades urbaines : 21 ballades urbaines appelées aussi « les jeudis du SPR ». Le format des ballades a évolué au cours des années. 15 ballades ont fait l'objet de contribution écrite via des questionnaires distribués lors des ballades ;
- Une réunion publique regroupant environ 130 personnes : les participants remplis un questionnaire en début de séance ; une projection d'un vidéo reportage consacré au PSMV de Bordeaux et sa révision.